



LE GUIDE DE DECLARATION RQTH EVOLUE



La déclaration du handicap est une avancée vers l'inclusion, la prise de confiance et la liberté au sein de l'entreprise !

En France, la **déclaration RQTH** (ou autre statut) se fait directement dans l'**outil myPULSE**.

Chaque employé peut être accompagné sans crainte (du jugement, des biais inconscients, d'impacts professionnels...)

La déclaration du handicap vous permet d'être accompagné(e) durant toute votre carrière chez Airbus !

Un guide, expliquant pas à pas comment faire cette démarche dans l'outil, a été mis à jour suite à des questions de salariés sur le champ "Certification ID" ou "code de l'attestation" en français.

Ce champ n'est nécessaire que dans le cadre du statut RQTH (pas pour les autres statuts, pas besoin de remplir ce champ précis), et le code correspond au numéro de dossier indiqué dans la lettre de la MDPH, conférant le statut RQTH.

Le guide pour la déclaration du handicap peut se trouver grâce à différents moyens:

- [HUB](#) > Services aux Employés > Human Resources > Besoin d'aide avec les outils RH ? > >> myPULSE - Eléments de support - Employés > dans la librairie, sélectionner "Data Management" et le pays
- Inclusion & Diversity G-Site, les liens sont disponibles à partir de la page "(dis)ability" "Documentation" ou "digital accessibility"
- A partir du robot AskHR (HUB -> page Employee Services ou outil myHR)
- En lançant le guidage de GuideMe directement dans myPULSE

À savoir : la Mission Handicap et les assistantes sociales ont reçu ce guide et peuvent le partager aux personnes qui souhaitent faire leur déclaration, mais ils ne pourront pas aider techniquement à faire la déclaration dans l'outil.

Nous souhaitons que 100% de nos salariés se sentent libres et respectés au travail quelle que soit leur situation de santé

Le support HR Direct (appel 8666 -> 2) est là pour aider avec les problèmes d'outils RH.

S'opposer parfois

Proposer toujours

Construire souvent